Communiqué de presse

COMMUNIQUE CONCERNANT LE CARNAVAL A SAINTE CELINE

Le 7 mars 2024, le lycée Sainte-Céline de la Ferté-sous-Jouarre a organisé une journée de carnaval à laquelle participent chaque année l'ensemble des lycéens.

Au cours de cette journée, les élèves se sont regroupés dans la cour, dont trois d'entre eux déguisés en guerrier Massaï. Ces déguisements ont provoqué depuis une vive émotion ressentie par plusieurs familles et sur les réseaux sociaux.

Ces jeunes lycéens ont alors été convoqués par la direction où ils ont affirmé qu'il n'y avait aucune connotation raciste, de moquerie ou d'arrières pensées.

Nous sommes profondément désolés et regrettons vivement que ces déguisements aient pu heurter ou blesser des familles. Des échanges d'ailleurs ont pu se dérouler avec elles soit dans le cadre d'entretiens, soit par courriel, pour leur exprimer notre compréhension et pour préciser la situation.

Sur cette situation et les accusations de « cris de singe » qui ne sont pas aujourd'hui, en l'état de nos informations internes, confirmées, une enquête est diligentée par Madame la Rectrice qui a saisi également Monsieur le Procureur. Il va de soi bien entendu que nous collaborerons activement avec les enquêteurs pour que la vérité soit faite.

Le projet éducatif de Sainte Céline, établissement catholique associé à l'État, est fondé sur l'accueil de tous, le respect de la dignité de chaque élève, de chaque personne et sur des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Mme. Daphné Dechaume
Cheffe d'établissement Lycée Sainte Céline

M. Denis Chazeaud
Directeur diocésain de Seine et Marne